



Recrute Conducteurs téléskis

Sous l'autorité du Directeur d'exploitation et du chef d'exploitation, vous assurerez les missions suivantes pour la station de Lus la Jarjatte :

- Assurer le fonctionnement d'une remontée
- Accueil des skieurs

Activités principales :

- Entretien courant des téléskis
- Conduite des téléskis
- Contrôle des titres de transport
- Assistance au public et aux collègues
- Déneigement / Enneigement de la gare amont / aval
- Mise en place et entretien des dispositifs de sécurité d'accès et d'embarquement à son appareil (panneaux, filets, ...)
- Assistance au dépannage
- Maintien de l'affichage réglementaire
- Entretien des locaux associés à son appareil, cabane de départ ou d'arrivée
- Tenue des registres de fonctionnement

Activités secondaires :

- Aide aux pisteurs
- Relation avec les dameurs
- Relation avec les caissières
- Parcours essais
- Organisation des files d'attentes
- Travaux divers en cas de manque d'enneigement
- Vigie aux TK

1. Compétences requises pour le poste

Savoir faire

- Appliquer et faire appliquer la réglementation dans son domaine d'activité
- Connaissance de la station
- Savoir skier (de préférence)
- Connaissance du fonctionnement des remontées mécaniques
- Notion de mécanique

Savoir être

- Amabilité / sourire
- Patience
- Présentation
- Respect des consignes
- Vigilance
- Attentif aux bruits
- Prise d'initiative
- Travail en équipe

2. Relations

Relations internes

- Direction d'exploitation
- Chef d'exploitation et adjoint
- Autres perchmans
- Pisteurs
- Dameurs
- Caissières

Relations externes :

- Public
- ESF
- Guides et accompagnateurs
- Clubs de sport
- Socioprofessionnel de la station

3. Spécificités du poste

- Travail dans tous les temps (froid, neige, vent, pluie)
- Travail dimanche et jours fériés
- Réquisition spécial secours

4. Diplôme(s) (habilitation, permis) requis :

- Débutant accepté
- Le CQP conducteur téléski serait un plus

5. Formation à prévoir pour occuper le poste :

- Conducteur TK

6. Parcours professionnel et expérience souhaitables :

- Expérience sur un poste similaire serait un plus

7. Conditions d'accès au poste

- Type de contrat :

CDI CDD de... mois Saisonnier Apprentissage

- Date de prise de poste : mi-décembre

8. Classement, rémunération et avantages

- Classement indicatif Convention Collective : NR 201 + variables de positionnement et ancienneté en fonction du profil + prime de panier et d'équipement
- Mutuelle d'entreprise prise en charge à 50% par l'employeur pour le salarié
- Prévoyance prise en charge à 50% par l'employeur

9. Missions de l'EPIC

L'EPIC « Les stations de la Drôme » se compose d'un ensemble de 7 sites répartis sur les massifs du Vercors et du Diois au sein desquels sont proposés :

- Des activités neige : ski alpin, ski de fond, biathlon, raquettes à neige, chiens de traîneau, VTT Fat Bike, ski de randonnée nordique, luge...
- Des activités hors neige : luge sur rail, VTT et trottinette de descente, biathlon, télésiège panoramique, dévalkart, tir à l'arc, accrocabana, disco golf, mini tyrolienne, randonnée, détente...
- Des services associés : transport, hébergement, restauration...

Les stations de la Drôme sont des stations familiales, axées sur l'apprentissage des activités de nature, à destination des écoles du Département, des clubs sportifs, des centres de loisirs, des familles, ainsi que des touristes.

L'EPIC « Les stations de la Drôme » a été créé en 2018 sous tutelle du Département de la Drôme. Il a pour mission de gérer la délégation de service public liée à l'exploitation des stations en vue de maintenir une activité économique indispensable au territoire, tout en répondant à des objectifs de solidarité territoriale et de promotion touristique du Département.

Nos équipes comptent actuellement 19 salariés permanents et entre 40 et 100 saisonniers selon les saisons. En 2023, 86 % des collaborateurs ont affirmés qu'ils se sentent bien à l'EPIC « Les Stations de la Drôme ».

10. Dépôt des candidatures

Les candidatures (CV + lettre de motivation) devront être envoyées par mail au service ressources humaines avant le 1^{er} décembre 2023 à msauvajon@ladrome.fr – 04 75 22 40 18.

Pour toutes questions complémentaires, contacter M. Daniel Jacquemoud par mail à djacquemoud@ladrome.fr ou par téléphone au 06.88.09.40.12.